

Résumé de l'entretien que j'ai eu
à Paris avec Lord Clarendon
le 13 août 1856.

1324

S. Vous savez qu'une Commission d'ingénieurs
les plus expérimentés de l'Europe dans les travaux
hydrauliques a décidé à l'unanimité que l'entreprise
du percement de l'isthme de Suez était facile
d'un succès assuré et que la dépense maxima
n'excéderait pas deux cents millions de francs.

A la suite de cette déclaration le Vice Roi
d'Egypte après avoir confirmé par un nouveau
firman celui qu'il m'avait accordé le 30
Novembre 1854 et après s'être assuré que la
Porte ne mettrait aucun obstacle à la réalisation
de l'entreprise a approuvé le Cahier des charges
et les statuts de la Compagnie universelle
dont l'organisation m'était confiée.

Cette organisation marche vers une heureuse
solution.

Des capitalistes de l'Empire Ottoman, de
l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie, de la
Hollande offrent d'y concourir pour des sommes
qui dépassent de beaucoup les besoins, je vais me rendre
à Londres où des propositions me sont également
faites et où j'ai l'intention de charger un comité
anglais de répartir la somme de quarante
millions de francs réservés à l'Angleterre dans
la souscription générale.

Comme l'année dernière l'ambassadeur d'Angleterre
à Constantinople est intervenu pour empêcher
la Porte de ratifier le Firman du Vice Roi, je
viens vous demander ce que je dois faire savoir
aux capitalistes anglais et si leur gouvernement
a le projet d'apporter des obstacles à la
réalisation de l'entreprise.

M. C. Si nous avons eus des doutes sur
l'opportunité de votre entreprise, ce n'a jamais
été sous le point de vue commercial anglais,
mais uniquement sous le point de vue politique
de l'Empire Ottoman, parce que nous avons craint
que la coupure de l'Isthme ne provoquât
l'indépendance de l'Égypte. Tant en mon
nom personnel qu'au nom du Cabinet
anglais je repousse formellement la pensée
qui nous a été prêtée de craindre une union
commerciale et de vouloir dans notre intérêt
apporter des obstacles à un progrès maritime
dont nous serions les premiers à profiter, de
tels sentiments seraient contraires aux principes
de toute ma vie politique et à ceux qui
forment la base économique du gouvernement
anglais.

Ce qui nous préoccupe, je le répète c'est l'attitude
de la Porte sur l'Égypte et on dit le Vice Roi ne
paraît pas jusqu'à présent avoir tenu assez de
compte puisqu'il poursuit son projet sans avoir
encore obtenu la ratification du Sultan.

M. Je me félicite de voir la question débarrassée
de la difficulté qui avait paru la plus grave,
c'est à dire de toute crainte que les intérêts

Mais la n'est pas la question, en ce qui
 concerne le Canal de Suez, puisque l'autorisation
 a été demandée & pour mon compte j'ai
 particulièrement insisté sur la convenance &
 cette fermeté afin de donner toutes les garanties
 désirables aux capitaines Européens destinés
 à s'engager dans l'entreprise.

Actuellement comme il est impossible de
 supposer que des ministres d'une grande
 et puissante nation viennent chercher à
 abriter leur propre opposition derrière la
 faiblesse de la Porte, je me borne à réfuter
 la seule objection qui me paraisse subsister
 c'est à dire celle qui est alléguée dans un
 simple intérêt de sollicitude pour l'autorité
 et la souveraineté du Sultan.

Le Veu Roi d'Egypte depuis son avènement
 s'est constamment montré le vassal fidèle &
 dévoué du Grand Seigneur, il n'a point
 dans sa pensée d'apporter la moindre atteinte
 aux conventions qui ont réglé les conditions
 de son gouvernement; ses relations avec son
 Souverain sont aussi bonnes qu'on peut le
 désirer, le dévouement & les sacrifices de
 l'Egypte dans la dernière guerre ont remontré
 des biens nécessaires.

Il paraît difficile de soupçonner en quoi
 l'ouverture du Canal de Suez viendrait troubler
 la régularité de cette situation.

Puisqu'il m'est permis d'exprimer ici franchement
 ma pensée je dirai que suivant moi il serait très
 dangereux et très impolitique de créer entre le
 Souverain et le vassal des défiances qui n'existent pas.

être dérivés d'éviter toute cause au tout prétexte
d'antagonisme surtout sur le théâtre de l'Alliance.
On doit savoir d'autant plus de quoi au Vieux Roi
de sa condescendance et de la réserve que les
Conventions appelées à régler les conditions du
gouvernement et de la Succession du pouvoir
en Egypte ne lui permettent point pour exécuter
des travaux de Canalisation, ou autres à
l'obligation de recourir à une autorisation
de Constantinople. Ce qui ne lui est pas permis
est formellement exprimé dans ces conventions
et quand il a rempli les charges prévues qu'il
a payé régulièrement son tribut il ne lui est
pas défendu d'exécuter des travaux d'utilité
publique et particulièrement une entreprise
qui ne sera pas moins profitable à son
Souverain qu'à ses administrés.

Il est notoire que cette thèse a été soutenue
il y a quelques années par l'ambassadeur
anglais à Constantinople à l'occasion du
chemin de fer Egyptien; à cette époque le
prédéceseur du Vieux Roi actuel eut cependant
convenable de demander une autorisation
qu'il obtint pour construire ce chemin
d'Alexandrie au Caire seulement. Aujourd'hui
Mohammed-Saïd Pacha fait poursuivre
jusqu'à Suez les travaux de la voie ferrée qui
probablement et heureusement sera terminée à
la fin de cette année. Ni la Porte ni l'Angleterre
même n'ont encore songé à élever la moindre
réclamation contre un manque d'autorisation
Impériale.

Mais la n'est pas la question en ce qui
 concerne le Canal de Suez, puisque l'autorisation
 a été demandée & pour mon compte j'ai
 particulièrement insisté sur la convenance de
 cette formalité afin de donner toutes les garanties
 désirables aux capitaines Européens destinés
 à s'engager dans l'entreprise.

Maintenant comme il est impossible de
 supposer que des ministres d'une grande
 et puissante nation veuillent chercher à
 abriter leur propre opposition derrière la
 faiblesse de la Porte, je me borne à réfuter
 la seule objection qui me paraisse subsister
 c'est à dire celle qui est alléguée dans un
 simple intérêt de sollicitude pour l'autorité
 et la souveraineté du Sultan.

Le Veu Roi d'Egypte depuis son avènement
 s'est constamment montré le vassal fidèle &
 dévoué du Grand Seigneur, il n'a entre pas
 dans sa pensée d'apporter la moindre atteinte
 aux conventions qui ont réglé les conditions
 de son gouvernement, ses relations avec son
 Souverain sont aussi bonnes qu'on peut le
 désirer, le dévouement & les sacrifices de
 l'Egypte dans la dernière guerre ont remisé
 ses biens nécessaires.

Il paraît difficile de soupçonner en quoi
 l'ouverture du Canal de Suez viendrait troubler
 la régularité de cette situation.

Puisqu'il m'est permis d'exprimer ici franchement
 ma pensée je dirai que suivant moi il serait très
 dangereux et très impolitique de créer entre le
 Souverain et le vassal des défiances qui n'existent pas.

1881
Les amis de l'alliance française et anglaise
ne doivent pas oublier ce qui s'est passé en 1840.
Alors la Russie profita fort habilement des
désiances suscitées à Constantinople contre
Mohamet Ali et elle entraîna l'Angleterre dans
une ligue contre l'Égypte dont l'affaiblissement
servait les vues des ennemis de la Turquie; c'était
la même politique qui treize ans auparavant
avait amené Navarin.

Mohamet Ali travaillait à l'hérédité dans sa
famille pour asseoir un gouvernement stable en
Égypte et n'avait d'autre ambition que d'être
le bras droit et le meilleur soutien de l'Empire
Ottoman dont il redoutait la décomposition. C'est
dans ce but que pour fortifier l'Empire il voulait
civiliser l'Égypte, en une population
docte lui permettant d'introduire successivement
les réformes qui ailleurs, par ~~la~~ rencontres
des difficultés ou des résistances.

Si les puissances alliées, veulent successivement
et il n'y a pas à en douter, faire entrer pratiquement
la Turquie dans le mouvement Européen ce sera
par des faits et des exemples pratiques sur les
lieux qu'elle y parviendra plutôt que par
des Hatti-chérifs ou des Hatti-umayous.

L'Égypte est le pays où l'on pourra le plus
facilement arriver sans obstacles sérieux à
l'application des moyens de civilisation que
la Turquie devra nécessairement emprunter à
l'Europe pour assurer son existence.

Apporter des entraves à l'exécution par
une compagnie Européenne de la Canalisation
maritime de l'Isthme de Suez et de la
fertilisation des terrains incultes qui bordent le
tracé d'un Canal maritime dérivé du Nil
ce serait arrêter la civilisation et les progrès de

l'Europe dans son mouvement d'expansion vers l'Orient.

Il est permis de compter sur votre loyauté si connue et sur votre caractère élevé pour faire apprécier dans les conseils de votre gouvernement une situation qui doit appeler toute son attention et dont l'incertitude ne pourrait sans inconvénient se prolonger plus longtemps.

En un mot puis-je espérer que la ratification demandée par le Vieux Roi d'Egypte au Sultan ne rencontrera plus à Constantinople l'opposition de l'ambassadeur de S. M. Britannique. Je ne vois pas qu'il soit impossible de nous entendre et puisque vous allez à Londres veuillez entretenir Lord Palmerston de ce qui vient de faire l'objet de notre conversation; nous en causerons ensemble car nous nous retrouverons dans quelques jours en Angleterre?

Lord Palmerston m'a écrit

qu'après l'avis que l'on s'occupe de faire à Paris sur l'un ou l'autre de ces points l'opinion de Lord. D. ...

Des capitales de l'Empire Ottoman, de l'Autriche, de Prusse, de l'Espagne, de la Hollande offrent de nombreux points de vue sur les affaires, je vais me rendre à Londres en attendant que des affaires également faites et en partant pour de charge en route ...